

## **Jour de la Terre**

### **Des municipalités se démarquent pour la protection de l'eau**

Montréal, le 22 avril 2020 – En ce Jour de la Terre 2020, la Fondation Rivières tient à souligner les démarches très constructives adoptées par la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie et la ville de Plessisville qui ont pris action afin de protéger la qualité de l'eau.

Ces organisations se sont démarquées par la mise en place d'initiatives qui vont au-delà des pratiques habituelles parmi les quelque 130 systèmes étudiés par la Fondation Rivières répartis dans cinq bassins versants.

#### **La Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie**

Fait méconnu de tous, la Régie est la première organisation québécoise à avoir mis en place un système de désinfection de ses eaux usées en utilisant un procédé d'ozonation. Elle devance ainsi Montréal dont les études et travaux ont pris plusieurs années de retard. Un traitement à l'ozone des eaux usées à la sortie des stations d'épuration permet d'éliminer, en plus des coliformes, toute une gamme de produits pharmaceutiques, d'hormones et de virus, autant de produits émergents dont les effets peuvent être importants et conduire, notamment, à des changements génétiques chez les espèces. Ces contaminants inquiètent les scientifiques concernant leurs effets sur la flore et la faune aquatique, été comme hiver.

Les prises d'eau potable situées en aval qui puisent l'eau dans le Saint-Laurent s'en trouvent ainsi plus sécurisées. Le système d'ozonation a été en rodage depuis 2019 et sera remis en opération le 1<sup>er</sup> mai, jusqu'au 30 octobre. Un tel traitement s'avère supérieur au rayonnement par ultraviolets parfois utilisé.

La station d'épuration de la Régie dessert les municipalités de Candiac, Delson, La Prairie, Sainte-Catherine et Saint-Constant dont la population totale avoisine 100 000 personnes, en plus de nombreux commerces, institutions et quatre industries majeures ayant un impact sur le système d'assainissement. La station se démarque également par la mise en place d'un système de biométhanisation de ses boues.

La Fondation Rivières salue la volonté exemplaire de la Régie d'avoir investi et innové dans cette filière de traitement.

Informations : M. Gilbert Samson, secrétaire-trésorier, 450 638-2163 [gilbert.samson@raebl.org](mailto:gilbert.samson@raebl.org)

## Ville de Plessisville

La Ville de Plessisville se démarque par son engagement à éliminer les débordements d'eaux usées en temps de pluie d'ici 2025. Elle doit pour cela éliminer les surplus d'eaux qui proviennent notamment des systèmes de drainage par des gouttières et des drains de fondation des bâtiments.

Un règlement interdisant de tels raccordements a ainsi été mis en vigueur en 2015 et une inspection du territoire a été effectuée. Les citoyens qui doivent réaliser des travaux coûteux pour des correctifs de plomberie à leur système de drainage pourront bénéficier d'une aide financière de la Ville. Celle-ci a en effet créé en janvier 2020 un fonds dédié à l'adaptation aux changements climatiques.

La Ville de Plessisville mise ainsi sur la participation de ses citoyens pour éliminer à la source les eaux parasites excessives qui occasionnent actuellement plus de 100 débordements annuels. L'objectif de la Ville d'éliminer ces débordements va au-delà des exigences environnementales qui les permettent jusqu'à un certain nombre, encore à définir, ce qui apparaît trop permissif selon la Fondation Rivières.

La Ville innove également en développant un concept inédit visant à favoriser l'infiltration dans le sol d'eaux pluviales. Les eaux s'écoulant dans un réseau pluvial seraient infiltrées autant que possible plutôt que déversées au cours d'eau. Sachant que les réseaux pluviaux transportent aussi des eaux chargées de divers polluants, cette approche pourrait s'avérer fort prometteuse. Compte tenu de la pandémie de COVID-19 le projet-pilote pourrait être réalisé à l'été 2021.

La Ville de Plessisville est située sur le territoire du bassin versant de la rivière Bécancour, dont tous les ouvrages d'assainissement municipaux ont fait l'objet d'une évaluation de la performance dans le cadre d'un mandat attribué par le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC).

Informations : Mme Justine Fecteau, directrice générale, 819 621-8310, [jfecteau@plessisville.quebec](mailto:jfecteau@plessisville.quebec)

-30-

Source : Geneviève Tardy, responsable des communications  
c. 514 424-3556  
[communications@fondationrivieres.org](mailto:communications@fondationrivieres.org)